

**INFORMATIONS GENERALES**

08/09/2016

# Jérôme Cahuzac doit bien se rendre compte que sa parole ne suffit plus

PAR ÉRIC DUSSART  
edussart@lavoixdunord.fr



Le procès de Jérôme Cahuzac doit se tenir jusqu'au 15 septembre. La décision sera ensuite mise en délibéré. PHOTO AFP

S'il pensait se donner un peu d'air avec sa version du financement politique de Michel Rocard, l'ancien ministre s'est mis le doigt dans l'œil. Le tribunal a pisté les flux d'argent, hier, et il faut bien reconnaître que tout ne colle pas, dans cette histoire. Le procès continue aujourd'hui.

**PARIS.**

Depuis ses révélations fracassantes, lundi, au premier jour de son procès, Jérôme Cahuzac avait eu une journée de répit pour mesurer l'effet que fait sa nouvelle vérité sur l'opinion. Un compte caché ouvert en Suisse pour financer les activités

politiques de Michel Rocard...

Cela a plutôt suscité des réactions ironiques ou scandalisées, selon les cas.

Il était donc prévenu – dans les deux sens du terme. Il n'y avait aucune raison pour qu'on lui accorde plus de confiance dans la salle d'audience qu'à l'extérieur. Le président Peimane Galeh-Marzban est sceptique : « *C'est curieux que les laboratoires pharmaceutiques pariaient sur la gauche à ce moment-là...* » C'était en 1993, date d'une raclée mémorable, en effet.

Il est même très sceptique : « *En 1993, on est en pleine affaire Urba...* » Il rappelle le scandale, la loi sur le financement politique... « *Et vous trouvez à organiser des financements occultes ?* »

## **NOM DE CODE, « BIRDIE »**

Cahuzac est en difficulté, c'est évident. Calme, toujours, mais en difficulté. Il prétend que les engagements avaient été pris antérieurement, manière de dire que chez les pharmaciens, Monsieur, on sait tenir ses promesses. Et aussi que « *personne n'avait prévu l'ampleur de la défaite* ».

Au fond, on ne percevra l'agacement de Jérôme Cahuzac qu'un peu plus tard, quand il fut question du nom de code donné à ce premier compte : « *Birdie*. » Le président et le procureur ont l'air de s'y intéresser. Ils insistent. L'ancien ministre laisse tomber que c'est plus en rapport avec le jazz qu'avec le golf, puis : « *C'est ridicule ! On me demande un nom de code, je donne le premier qui me passe par la tête !* »

Un nom de code, tout de même, ça scelle la clandestinité. « *Il n'y a pas un frein, là ?* », demande le magistrat. Non, Cahuzac parle d'« *une logique mécanique* », répète qu'il n'a pas utilisé cet argent – « *C'est très important pour moi* » – et consent qu'il a eu « *peur, oui peur* », en 1998, quand il a été élu député. C'est pour cette raison qu'il est allé en Suisse, afin de transférer l'argent chez la banque Reyl. Puis il n'y a plus eu de versements. Ah si, juste deux, en 2000 et 2001. Un « *reliquat d'honoraires, pour une intervention de chirurgie capillaire, au Moyen-Orient* ». 115 000 euros en trois jours. En liquide. « *Je ne pouvais pas rentrer en France avec ça !* » En effet, alors Reyl s'est occupé de tout.

Le représentant de la banque confirme.

Pour le reste, c'est toujours sa parole et rien d'autre : « *J'ai décidé de dire la vérité, ce n'est pas une stratégie. La vérité, c'est la vérité* », scande l'ancien ministre. Le président, plus dubitatif que jamais : « *Votre rapport à la vérité, M. Cahuzac...* »

---

***La vérité m'accable, M. le président. Que souhaitez-vous?***

## *Que je m'accable un peu plus? JÉRÔME CAHUZAC*

---

La copie, la reproduction et la diffusion sont soumis aux droits d'auteurs et nécessitent une déclaration préalable, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle. (Art L.335-2 et L.335.3)